

supplément spécial congrès



# 10ème congrès départemental du SNUipp-FSU48

Lundi 2 et mardi 3 mai 2016

Tous les 3 ans, le SNUipp-FSU réunit son congrès national.

Le prochain se déroulera du 6 au 10 juin 2016, à Rodez.

Afin de le préparer, chaque section organise préalablement un congrès départemental

En Lozère ce temps d'échanges et de débats, ouvert à l'ensemble des syndiqué-e-s, permettant d'arrêter l'orientation, les revendications, le projet syndical du SNUipp-FSU se tiendra :

**Lundi 2 et mardi 3 mai 2016,**

de 9h à 17h00

Espace Jean Jaurès

**à Mende**

Le congrès c'est :

**Deux journées pour tirer un bilan de notre activité passée, pour tracer les grandes lignes de l'orientation à venir et pour élire celles et ceux qui les feront vivre. Un moment important de démocratie auquel tous les adhérents du SNUipp sont invités à participer.**

La démocratie a ses règles et rendre compte du travail effectué à ceux qui nous ont fait confiance, élaborer ensemble les propositions que le SNUipp portera avec la profession dans les années qui viennent, sont notre façon de la faire vivre concrètement. Et c'est à l'occasion d'un congrès, ouvert à tous les syndiqués, que nous nous y employons. Nous aurons d'abord un bilan à tirer, sans concessions ni faux-semblants mais aussi avec fierté, de notre activité ces trois dernières années. Chacun apportera son point de vue et nous définirons

ensemble les conditions d'un fonctionnement encore plus efficace pour les années qui viennent.

**Une orientation et des gens pour la faire vivre..**

Il s'agira aussi, à partir des textes préparatoires que chaque adhérent a reçus, d'élaborer des propositions et des revendications précises sur les grands dossiers d'avenir en termes de défense des personnels et de projet pour l'école. Là aussi, il y aura débat ouvert à la diversité des points de vue, qui se traduira par de probables amendements aux textes, des contributions sur telle ou telle question sensible et, au bout du compte, des votes qui engageront tout notre syndicat.

Le congrès départemental devra aussi élire les délégués qui participeront au congrès national, à Rodez, du 6 au 10 juin. Ces délégués iront défendre les positions définies lors du congrès Lozérien.

## PROGRAMME

Lundi 2 mai :

**9 h 00 Accueil.**

9 h 15 - 10 h : Présentation du Rapport d'activité et rapport financier départementaux. Discussion et vote.

10 h 15 - 12 h 00 Thème 1 : Transformer l'école pour combattre les inégalités.

**12 h - 13h30 : Apéritif, repas .**

13h30 - 17 h 00 : Poursuite du travail sur le thème 1  
thème 2 : Organisation et fonctionnement de l'école.

Mardi 3 mai :

**9 h 00 Accueil.**

9 h 15 - 11 h 00 Thème 3 : des droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels..

11 h 15 - 12 h 00 : le SNUipp, un syndicat de transformation sociale dans une société en mutation.

**12 h - 13h30 : Apéritif, repas .**

13 h 30 - 15 h 00 : Présentation des 3 thèmes amendés  
débat et vote.

16 h 00 - 16 h 30 : Élection des délégués au congrès national.

**17 H 00 Clôture du Congrès.**



10<sup>ème</sup> CONGRÈS  
SNUIPP-FSU  
DU 6 AU 10 JUIN  
RODEZ - AVEYRON 2016

**Le SNUipp, un syndicat de transformation sociale,  
au service de l'École et des personnels,**



## - - - - - 4 Thèmes en débat lors du congrès... - - -

### Synthèse des problématiques mises en débat lors du congrès du SNUipp-FSU 48.

Le congrès départemental de la Lozère traitera les thèmes 1, 2 et 3.

Les textes complets ont été envoyés avec le dernier numéro de Fenêtres sur Cours.

#### Thème 1 : Transformer l'école pour combattre les inégalités.

Ce thème traite du fonctionnement de l'école sous l'angle de la scolarisation et des apprentissages des élèves.

⇒ La première partie évoque la nécessaire transformation des conditions d'apprentissage des élèves, par la baisse des effectifs dans les classes, les enjeux de la maternelle (quid de la scolarisation précoce ?), la relation aux familles, le climat scolaire, le socle et les programmes, les relations école collège, les rythmes scolaires.

Un zoom fait apparaître les revendications du SNUipp-FSU sur les nouvelles organisations de l'école.

⇒ La seconde partie porte sur l'école inclusive et les moyens donnés, avec un zoom sur la scolarisation des élèves en situation de handicap. Les dispositifs et structures au service d'une ambition éducative sont défendus : RASED, EGPA, ULIS...

⇒ La troisième partie cible le travail enseignant, le rôle de concepteur et la place du travail d'équipe.

⇒ Une quatrième partie développe les revendications sur la formation initiale (la démocratisation de l'accès au métier, les ESPE, la place du concours, les parcours de formation) et la formation connue (les formateurs, contenus et modalités).

#### Thème 2 : Organisation et fonctionnement de l'école

En trois parties, ce thème évoque les différentes facettes du fonctionnement de l'école en tant que service public d'éducation, avec une introduction qui caractérise les réformes en cours.

⇒ La première partie cible le fonctionnement de l'école, avec d'une part le développement des revendications autour de la direction (simplification des tâches, formation, décharge), et d'autre part l'importance des métiers non enseignants (AVS, aide à la direction et au fonctionnement de l'école).

La deuxième partie porte sur l'exigence d'un service public d'éducation de qualité sur tout le territoire : éducation prioritaire, zones rurales, outre-mer) et sur son financement.

La dernière partie traite des relations entre l'école et ses partenaires : parents d'élèves, collectivités et associations partenaires.



#### Thème 3 : Des droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels

Ce thème traite des droits des personnels, enseignants et non enseignants.

⇒ La première partie traite des salaires et des carrières, avec des enjeux forts notamment suite au protocole PPCR. Les débats portent notamment sur la place de l'indemnitaire (ISAE, missions particulières dans l'ASH ou la formation...), sur l'évaluation des enseignants (quelles évolutions ? quelle prise en compte de la dimension collective d'équipe ?).

La seconde partie porte sur les conditions de travail des enseignants : pour une baisse de notre temps de travail (quelle organisation de l'école ? Comment passer d'une polyvalence au sein de la classe à une polyvalence d'équipe ?), vers une évolution de nos obligations de service (temps d'accueil, APC 108h...).

Le texte questionne également la façon dont le SNUipp-FSU doit s'intéresser au travail enseignant : comment s'emparer syndicalement des travaux effectués avec des chercheurs ? Comment intégrer dans le temps de travail un temps d'échange sur les pratiques professionnelles ?

Enfin, il est largement question de la médecine du travail, très insuffisante, et des CHSCT.

⇒ La troisième partie porte sur les droits à respecter et à gagner : l'abandon de la gestion managériale croissante, les questions de mobilité, de temps partiel, de la fin de carrière, la nécessaire formation continue tout au long de la carrière et l'action sociale. La quatrième partie dénonce la précarité dans les écoles, que ce soient pour les emplois aidés, les AED ou pour les contractuels.

Un zoom pousse la réflexion sur le métier d'AVS.

Deux parties sont consacrées aux retraites, aux alternatives possibles que nous devons porter et au développement de la solidarité intergénérationnelle.

Enfin, les trois dernières parties sont respectivement consacrées aux PEGC, à l'éducation à l'étranger et au nouveau corps de psychologue de l'éducation.



## Thème 4 : Quel syndicalisme pour transformer l'École et la société, pour obtenir des avancées ?

Ce thème contient deux parties sur notre outil syndical unitaire au service d'une transformation de la société.

⇒ La première partie développe la volonté du SNUipp-FSU à développer un syndicalisme unitaire, rassembleur, à vocation majoritaire. Le texte effectue un retour sur les dernières élections professionnelles et la nécessité d'unir et rassembler autour de notre projet revendicatif, avec des droits syndicaux renforcés (réunions d'information syndicale, moyens donnés aux délégués des personnels, syndicalisme retraité...).

Une sous-partie porte sur l'organisation et le fonctionnement du SNUipp-FSU (démocratie interne, renouvellement,

rajeunissement et féminisation des équipes militantes), avec un zoom sur le syndicalisme de proximité.

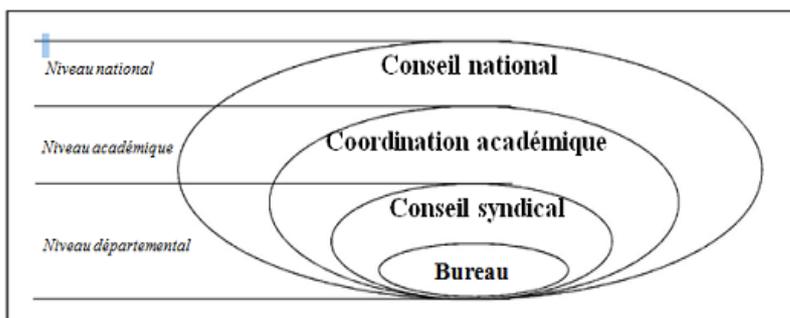
⇒ La seconde partie traite des droits humains, de la transition écologique, au travers de nombreuses problématiques d'actualité : droits des enfants et à l'éducation (Roms, migrants, RESF), les luttes contre les discriminations (liées au handicap et à la précarité sociale, droit des femmes, égalité filles/garçons, racisme et xénophobie).

Une sous-partie porte sur les droits collectifs à préserver, la lutte contre l'extrême droite et les politiques sécuritaires qui restreignent les libertés, la laïcité.

Un dernier chapitre porte sur les engagements du SNUipp-FSU à l'international.

### La démocratie au SNUipp

La vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre s'organise autour de plusieurs instances :



#### Le Conseil Syndical :

C'est en quelque sorte le « parlement » du syndicat. Il se réunit régulièrement, cette année, c'est le premier lundi de chaque mois à partir de 17 h, à Mende, Espace Jean-Jaurès.

Il délibère sur les orientations de la section départementale, prend des décisions sur les actions à mener et mandate les représentants de la section de la Lozère au Conseil national du SNUipp.

Le Conseil Syndical est ouvert à tous les syndiqués.

Ne vous privez pas de participer à cette instance délibérative et participative.

**Le bureau départemental** : composé des enseignants bénéficiant d'une décharge, il permet le fonctionnement courant de la section SNUipp-FSU et la mise en œuvre des décisions du conseil syndical. La quantité de décharges attribuée par le ministère, et donc de déchargés, est déterminée par les résultats aux élections professionnelles...

**Le conseil syndical** : c'est l'instance délibérative départementale où régulièrement réflexions et débats servent à élaborer nos revendications et à construire nos actions. Tous les syndiqués sont invités à y participer .

**La coordination académique** : instance qui réunit des représentants des 5 sections SNUipp-FSU de l'académie de Montpellier, animée par un coordonnateur académique issu d'un des 5 départements.

**Le conseil national** : instance délibérative qui se réunit tous les 2 mois à Paris, au sein de laquelle chaque département est représenté par un-e délégué-ée. Les axes revendicatifs du SNUipp-FSU et les actions à conduire y sont discutés. Les débats aboutissent au vote d'un texte action.

**Le congrès national** : Instance délibérative qui se réunit tous les 3 ans, au sein duquel les sections départementales sont représentées par des délégués élus au congrès départemental et qui définit les mandats du SNUipp pour 3 ans.





# Invitation au 10<sup>ème</sup> congrès du SNUipp-FSU



**10<sup>ème</sup> CONGRÈS  
SNUIPP-FSU  
DU 6 AU 10 JUIN  
RODEZ - AVEYRON 2016**

Cher (e) collègue,

Tous les 3 ans, le SNUipp-FSU réunit son congrès national.

Le prochain se déroulera du 6 au 10 juin 2016, à Rodez.

Afin de le préparer, chaque section organise préalablement un congrès départemental.

En tant qu'adhérent-e, tu es invité(e) au 10<sup>ème</sup> congrès départemental du SNUipp-FSU de la Lozère

**Lundi 2 et mardi 3 mai 2016**

de 9h à 17h00

Espace Jean Jaures

A Mende

Ce temps d'**échanges** et de **débats**, **ouvert à l'ensemble des syndiqué-e-s**, permet d'arrêter l'**orientation**, les **revendications**, le projet syndical du SNUipp-FSU.

## Des publications pour préparer ce congrès :

un supplément gris accompagnant la revue *Fenêtre sur Cours* et qui contiennent les textes préparatoire du congrès, répartis en 4 thèmes (le congrès départemental traitera les thèmes 1, 2 et 3).

## Pour t'inscrire

- renvoie-nous le coupon si dessous

- remplis une demande d'autorisation d'absence de droit à ton IEN dès aujourd'hui, annexe IV (7 jours à l'avance minimum). Nous te délivrerons une attestation de présence pendant le congrès.

Nous comptons sur ta présence !

### **Inscription au congrès départemental**

*(avant le 27 avril si repas sur place -buffet espace Jean-Jaurès)*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Je prendrai le repas sur place ( 8 € à régler le jour du congrès )

Lundi : OUI NON

Mardi : OUI NON

**renvoyer au SNUipp-FSU 48 par courriel ([snu48@snuipp.fr](mailto:snu48@snuipp.fr)) ou par courrier (SNUipp-FSU 48 Espace Jean Jaurès  
Rue Charles Morel 48000 Mende)**